



La lettre du LEDi

N° 3 - Septembre 2015 - N° ISSN: 2274-3715

Édito

Deux ans à peine après sa création, désormais avec la double labélisation du CNRS et de l'INSERM aux côtés de l'université de Bourgogne, le LEDi a l'occasion de faire un point d'étape. Nous nous sommes donnés des objectifs ambitieux : renforcer notre production scientifique, dialoguer avec les acteurs territoriaux et le grand public, offrir à nos doctorants un cadre stimulant, développer les synergies entre équipes. L'étape cruciale de l'évaluation du LEDi par le HCERES permettra d'apprécier le chemin parcouru. Les premiers résultats sont déjà là et la dynamique est lancée.

L'animation scientifique du laboratoire est riche, avec les séminaires, les rencontres mensuelles du groupe "méthodo empirique", les journées annuelles. En 2015, lors de la journée de l'innovation J'innov, nous avons accueilli le professeur Jean-Luc Gaffard pour une conférence invitée stimulante, ainsi qu'une session dédiée à un dialogue chercheur-professionnel sur le thème du financement de l'autonomie. Nous avons également tenu le premier séminaire de notre second thème transversal sur la Banque Centrale Européenne, organisé avec nos collègues juristes et la participation active de l'équipe d'économie monotéraire et financière.



Du côté de la formation doctorale, les séances du Forum et de l'Atelier de formation doctorale viennent compléter les séminaires. En cette rentrée, l'arrivée de nouveaux doctorants atteste de l'attractivité de notre laboratoire et je suis heureuse de leur souhaiter bienvenue en notre nom à tous. D'autres soutiendront leur thèse prochainement: nous leur souhaitons un beau succès à cette étape comme pour leurs projets futurs.

Le LEDi rayonne aussi à travers les manifestations nationales et internationales qu'il accueille à Dijon. C'est le cas en cette rentrée avec le séminaire international Jean Paelinck d'économétrie spatiale, organisé par l'équipe d'économie des territoires et de l'environnement en octobre, et les Journées des économistes de la santé français, accueillies par l'équipe d'économie de la santé en décembre.

Le LEDi conforte son organisation avec une équipe administrative dynamique. Après Virginie Leider et Carole Bataillard, c'est désormais Rachelle Petit qui fait tandem avec Claire Maugé, et l'appui précieux de Valérie Przedwoj, notamment pour la mise en place de la collection HAL du LEDi. Je tiens également à saluer l'action des jeunes collègues contractuels qui contribuent à la réalisation de contrats de recherche et participent ainsi à la dynamisation de nos travaux. Je souhaite pour conclure remercier l'ensemble des membres du laboratoire pour leur investissement et leur ténacité.

A l'heure où j'écris ces lignes, nous sommes tous ébranlés par les attentats qui viennent de toucher notre pays. Les valeurs de dialogue et d'échanges, de construction du savoir et du progrès, sont celles de l'Université, celles de notre pays. Elles ont été attaquées et nous devons plus que jamais continuer à les défendre en nous consacrant à nos missions fondamentales.

Sophie Béjean

DIRECTRICE DU LEDI

SOMMAIRE

Edito	p 1
L'agenda du LEDi	p 2
La vie du labo en bref	p 3
Dossier spécial	p 4
Vie doctorale du Labo	p 8
Le LEDi au delà des frontières	p 10
Publications scientifiques	p 11
Nouveaux contrats	p 12



Direction de la publication :
Sophie Béjean

Rédaction :
Sophie Béjean, Carole Bataillard,
Catherine Baumont, Rachelle Petit

Conception graphique :
Studio Indébil, Rachelle Petit

Responsable d'édition :
Rachelle Petit

L'agenda du LEDi

⇒ Actualités du LEDi

Un séminaire du LEDi se déroulera le lundi 2 novembre 2015 de 14h à 15h30. Jonathan Sicsic (Gate, LSE), fera une présentation sur le thème suivant " Role of financial and non-financial incentives in improving cancer screening in general practice. A discrete choice experiment".

LE LEDI S'ADRESSE AU GRAND PUBLIC

• "Université française, Quel niveau?"

France Inter, le 27 septembre 2015



Sophie Béjean, directrice du LEDi, était l'invitée aux côtés de Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, de l'émission

Agora sur France Inter le 27 septembre dernier.

C'est en tant que Présidente du Comité pour la Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur, qu'elle a évoqué les enjeux de l'université française. Elle est également revenue sur le rapport "Pour une société apprenante" remis conjointement avec Bertrand Monthubert le 8 septembre au Président de la République.

Pour réécouter l'émission : <http://www.franceinter.fr/emission-agora-universite-francaise-quel-niveau>

• Le TAFTA : «des négociations de technocrates »

France-bleu bourgogne, le 1^{er} mars 2015



Mathieu Llorca, Maître de conférences en Economie à l'Université de Bourgogne, spécialiste de politique économique, était l'invité de France Bleu Bourgogne, le 1^{er} mars 2015. Il s'est exprimé sur le TAFTA ou Accord de libre-échange transatlantique, un accord en discussion entre les États-Unis et l'Europe depuis plus de 2 ans.

Cet accord vise à développer le libre-échange entre ces 2 zones mais n'est pas sans soulever des questions d'ordre réglementaire et éthique.

Pour écouter l'émission <http://www.francebleu.fr/infos/dijon/la-france-doit-elle-copier-les-etats-unis-2183047>

• « La banque centrale : regards croisés, droit et économie »

Organisé par Régis Vabres et Ludovic Desmedt



L'objet du colloque consistait en une analyse pluri-disciplinaire d'une institution devenue incontournable sur le territoire de l'Union européenne. En effet, cantonnée à l'origine à la seule définition de la politique monétaire et à la lutte contre l'inflation, la Banque centrale européenne voit ses missions et son rôle se renouveler.

Cette institution tend désormais à s'immiscer dans la politique budgétaire des États de la zone euro et elle est chargée de la supervision micro-prudentielle des établissements de crédit. L'accroissement des missions confiées à la Banque centrale européenne suscite ainsi de nombreuses interrogations. Le colloque avait pour ambition d'y apporter des réponses.

• "Le plan de relance Juncker dans l'Union européenne".

France-bleu bourgogne, le 23 janvier 2015

La France se félicite du lancement par la Banque centrale européenne de son programme de rachat des dettes publiques de plus de 1000 milliards d'euros. Mais dans quelle mesure va-t-elle en profiter? Qu'en est-il de la Grèce? Et pourquoi l'Allemagne, si hostile, a-t-elle fini par accepter?

Mathieu Llorca, Maître de conférences à l'Université de Bourgogne est intervenu le 23 janvier pour répondre à cette question sur les ondes de France-bleu Bourgogne.

Pour écouter l'entretien : <http://www.francebleu.fr/infos/tous-europeens/la-bce-injecte-1140-milliards-de-liquidites-pour-relancer-l-activite>

• "Crise économique, durée du chômage et accès à l'emploi".

Mathieu Bunel et E.Tovar ont mené une étude sur l'impact de la crise économique sur la durée du chômage et l'accès à l'emploi.

L'étude est publiée sur www.opale-lyon.com

La Vie du Labo en bref

+ EN DÉCEMBRE...

Les 37^{èmes} journées des Economistes de la Santé Français (JESF)

Le Collège des Economistes de la Santé et le Laboratoire d'Economie de Dijon, organisent les 37^{èmes} Journées des Economistes de la Santé Français, les 3 et 4 décembre 2015 à la Maison des Sciences de l'Homme de l'université à Dijon.



Créées il y a plus de 20 ans par Thérèse Lebrun et Jean-Claude Saily, les Journées des Economistes de la Santé Français sont des journées annuelles réunissant l'ensemble de la communauté en économie de la santé. Les communications sont sélectionnées par un comité scientifique. Chaque contribution est présentée par un discutant, puis la discussion est ouverte avec les auteurs et l'auditoire. Pour travailler de façon approfondie, 45 minutes sont accordées à chaque présentation.

Depuis 2006, les JESF sont organisées sous l'égide du Collège des Economistes de la Santé, aujourd'hui présidé par Sophie Béjean.

Télécharger le programme : <http://ces-asso.org/jesf-2015>

+ EN OCTOBRE...

Colloque joint

La seconde édition « Spatial Data for interdisciplinary Sciences » sera organisée conjointement aux journées internationales Jean Paelinck d'économétrie spatiale et se déroulera les 23 et 24 octobre 2015 à Dijon.

Les journées « Spatial Data for Interdisciplinary Sciences » sont ouvertes à tous les chercheurs de la communauté UBFC et feront l'objet de sessions dédiées tout en permettant d'assister aux événements des journées Jean Paelinck (Keynote Lectures, Plenary sessions).

Les écoles Doctorales de l'UBFC ainsi que le DIPEE soutiennent ces journées qui seront inscrites au titre des formations proposées par les Ecoles Doctorales

Le 8^{ème} édition du séminaire Jean Paelinck est organisé par le LEDi et a permis d'accueillir Raymond Florax (Purdue University), Daniel Griffith (University of Texas at Dallas), Wilfried Koch (Université du Québec à Montréal). Ce colloque, consacré aux recherches d'économie spatiale, a une renommée internationale.



EMERITATS



Jean-luc Bailly, Maître de Conférence au laboratoire d'Economie de l'Université de Bourgogne, a été admis à l'éméritat.

Membre de l'équipe Economie Monétaire et Financière, il pourra ainsi continuer à contribuer à la recherche sur les 3 axes principaux que sont la macroéconomie monétaire et l'analyse de la crise économique, les systèmes de paiements nationaux et internationaux et l'Histoire de la pensée économique.

LUDOVIC DESMEDT nommé Professeur



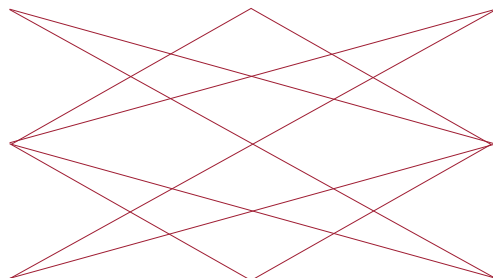
Maître de Conférences de la 5^{ème} Section à l'Université de Bourgogne depuis 1999, Ludovic Desmedt a récemment été nommé Professeur.

Ses recherches ont pour sujet central les structures monétaires et financières dans une perspective historique, ainsi que l'analyse des doctrines monétaires. Elles s'organisent

autour de 2 axes majeurs : les transformations des systèmes monétaires, d'une part, l'évolution des théories économiques, d'autre part.

Il co-dirige avec J. Blanc de l'Université Lyon 2 une série de séminaires consacrée à l'évolution des théories monétaires. Ce travail a donné lieu à l'édition d'une série d'ouvrages sur l'évolution de ces théories. Le premier tome est paru récemment (Les pensées monétaires dans l'histoire : l'Europe, 1517-1776, 1057 pages, Classiques Garnier, 2014). Un deuxième tome est en préparation, consacré à l'émergence des Banques Centrales, dans un cadre d'histoire comparée.

Enfin, il travaille également actuellement avec O. Lakomski-Laguerre (CRIISEA, Université Amiens) sur les crypto-monnaies et le bitcoin.



Clusters et réseaux innovants



Jérôme Vicente

Jérôme Vicente, Professeur à l'Université de Toulouse, a donné la première intervention de la journée sur la thématique des clusters et des réseaux innovants.

Il a rappelé qu'un cluster est une structure de réseaux regroupant des entreprises dans un même lieu. Son intervention a été rythmée par l'explication de la dynamique à long terme des clusters et leurs conséquences en terme de politique publique.

Clusters et réseaux innovants

Depuis les années 1990, nous avons assisté à un fort développement de ces structures de réseaux dans les pays développés comme les États-Unis ou les pays européens pour un résultat pas toujours évident à mettre en relief.

Le titre de son article interroge le lecteur sur la pertinence des politiques de clusters : faut-il les améliorer ou les abandonner ? Les promoteurs de ces politiques mettent en avant des défaillances de réseau, mais de nombreux économistes remettent en cause ces politiques d'aide au regroupement d'entreprises dans le sens où elles peuvent créer des effets d'aubaine et de collusion. Ces économistes pensent que le problème ne vient pas des défaillances de réseau mais plutôt des défaillances de marché. En ce sens, des politiques ciblées sur les défaillances de marché seraient plus efficaces.

Pour comprendre la coopération entre entreprises que souhaite l'État avec des politiques de soutien aux clusters, il faut revenir à des bases microéconomiques. L'incitation d'une entité à coopérer avec une autre relève d'un problème d'économie de la connaissance dans le sens où la coopération permet des externalités locales de connaissance qui sont involontaires pour les partisans des défaillances de marché. Au contraire, les supports des défaillances de réseau expliquent que ces externalités sont volontaires.

M. Vicente explique que le processus d'innovation est composite. Pour l'école néo-classique et la nouvelle économie géographique, la lutte contre les défaillances de marché est primordiale pour stimuler l'innovation. Ce sont ces courants de pensée qui ont influencé les décideurs publics avec notamment la mise en place des crédits impôt recherche ou la définition de la propriété intellectuelle.

L'échange de connaissance entre entreprises doit être boosté mais il ne faut pas considérer que toutes les entreprises ont une logique de valorisation de leurs connaissances comme le pensent les économistes qui défendent le problème des défaillances de marché. En effet, certaines start-ups veulent uniquement décrocher un brevet leur permettant d'être vendu à un bon prix à un grand groupe.

Dans son intervention, Jérôme Vicente tient à aller chercher le meilleur dans les théories opposées qu'il présente. Ainsi, il ne fait pas l'apologie des défaillances de réseau mais il explique que la vision de la coopération dans ce cadre est sûre-

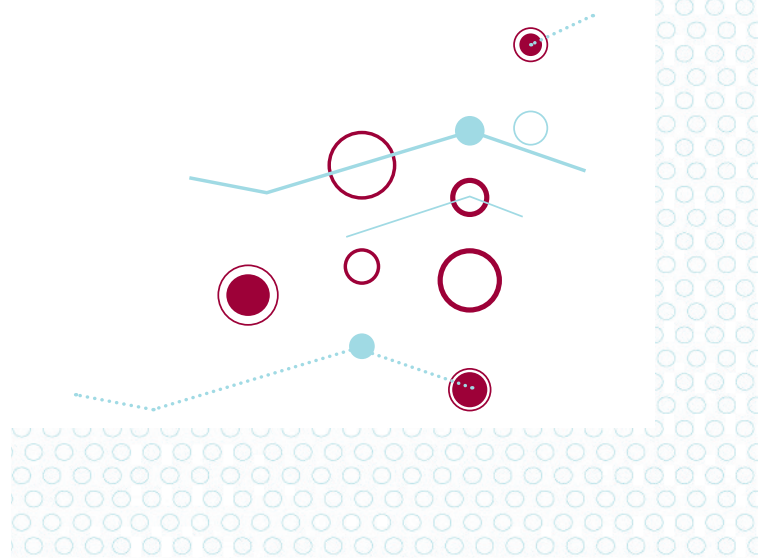
ment trop naïve. En pratique, toutes les entreprises connaissent un dilemme entre appropriation de ses connaissances et bénéfice des connaissances des autres.

Pour finir son intervention, il met en avant quelques propriétés structurelles permettant de faire émerger l'innovation. Dans un premier temps, il montre que la densité a un effet positif sur le processus d'innovation des entreprises mais que c'est loin d'être le seul critère. En effet, les fermetures triadiques jouent également un rôle important dans la génération de confiance qu'elles entraînent. Dans un cluster, la hiérarchie explique aussi le processus d'innovation. En effet, même s'il n'existe pas de hiérarchie pré-établie, le besoin de grandes compagnies se fait sentir.

Enfin, et c'est là que se trouve un intérêt important du papier de Jérôme Vicente selon Jean-Luc Gaffard : la propriété d'assortativité est primordiale dans le processus d'innovation au sein d'un cluster. Cette propriété pose la question suivante : un acteur avec beaucoup de relations en a-t-il avec des acteurs ayant eux-mêmes beaucoup de relations ? Si la réponse est positive, alors un effet de conformisme apparaît car les idées nouvelles n'arrivent pas à se faire une place.

Si le marché conformiste s'effondre, le cluster s'effondre avec lui. Ceci est donc un réel frein à l'innovation et montre qu'une réunion d'entreprises sur un même lieu n'a pas forcément un effet bénéfique sur l'innovation. Il est primordial que des petites entreprises aient accès aux échanges de connaissance et puissent faire émerger leurs idées nouvelles en s'associant à une grande entreprise.

Enfin, il explique que les politiques publiques ne prennent pas en compte cette dernière propriété car elles financent des groupes ayant déjà réussi.



Les déterminants de l'innovation

Une revue de la littérature : liens entre infrastructures de transport et innovation

Les travaux de Catherine Baumont et d'Emmanuelle Leturque, s'inscrivent dans le mouvement de la nouvelle économie géographique et de la nouvelle économie urbaine. Elles se posent les questions suivantes : les nouvelles infrastructures de transport intensifient-elles les économies d'agglomération ? Dans quelle condition le processus d'innovation est-il impacté ? Elles rappellent que l'agglomération peut être définie comme un processus de concentration des activités. Le cas du projet d'aménagement du Grand Paris est utilisé à titre d'application.

Pour répondre à ces questions, elles débutent leur intervention par une revue des conséquences d'une baisse des coûts de transport. Tout d'abord, cela permet un étalement urbain et une suburbanisation des ménages et des emplois. Face à un tel scénario, les entreprises ont deux réponses possibles. Elles peuvent soit s'installer en périphérie si elles ont besoin d'espace soit s'installer au centre si elles désirent avoir une place stratégique dans l'environnement économique. En France, elles remarquent que la présence d'une gare RER augmente de 12 % les emplois dans une municipalité.



Par la suite, elles précisent que les agglomérations ont deux avantages primordiaux que sont les économies internes à la branche et celles associées à la diversité économique. Néanmoins, l'agglomération ne présente pas que des avantages. En effet, des coûts de congestion et d'organisation existent ainsi qu'une concurrence exacerbée due au regroupement d'entreprises. Malgré tout, on assiste à une hausse du nombre d'agglomérations ainsi que de leur taille. Il doit donc exister des avantages nets à l'agglomération. La concentration a pour conséquence de baisser les coûts de transport, ce qui incite les entreprises à augmenter les échanges et ce qui installe un climat de confiance. Certains travaux montrent même que l'agglomération a pour conséquence d'augmenter la productivité du travail ainsi que la productivité totale. Trois fondements microéconomiques principaux expliquent les économies d'agglomération : le partage de ressources communes (Sharing), l'appariement sur les marchés locaux (Matching) et le processus d'apprentissage (Learning).

Ces trois fondements ont des liens, directs ou indirects, avec l'innovation.

Les auteures précisent qu'une agglomération atteint une taille optimale dans le sens où une trop grande agglomération verra ses coûts surpasser ses avantages. Les décideurs publics font face à un arbitrage dans leurs dépenses. En effet, faut-il investir dans les transports, dans des politiques de soutien direct à la R&D ou dans la diffusion des connaissances pour stimuler l'innovation ? Les politiques de transport présentent l'avantage de ne pas que stimuler l'innovation. En effet, elles permettent également de décongestionner les agglomérations, d'améliorer l'accès à l'emploi ou de diminuer les gaz à effet de serre.

Méthodologie : la mesure des liens entre R&D et productivité

Stéphane Robin a ensuite présenté des aspects plus méthodologiques de la mesure des liens entre R&D, innovation et productivité. Sa réflexion se base sur l'enquête innovation menée tous les quatre ans en France. Il met en avant des relations économétriques simples (régressions) entre productivité et innovation et entre R&D et innovation. Pour mesurer l'innovation, il utilise un indicateur présent dans l'enquête innovation qu'est le pourcentage du chiffre d'affaires obtenu à partir de produits nouveaux (pour le marché ou pour l'entreprise).

Pour son étude, il fait le choix de travailler sur un échantillon d'entreprises pour lesquelles les données sont disponibles pour les années 2000, 2004 et 2008. Son objectif est de mettre en avant les effets d'erreurs de mesure des variables explicatives dans le cadre de l'estimation des relations précédemment énoncées.

Pour cela, le paramètre qu'il va essayer d'estimer est le rapport entre la variance de l'erreur et la variance de la variable d'intérêt. Il utilise quatre méthodes distinctes pour estimer ce paramètre et propose de les comparer deux à deux. Dans son modèle, le paramètre estimé va jouer un rôle de biais d'atténuation de l'estimation du paramètre expliquant la variable d'intérêt. Il prend soin d'exposer les problèmes techniques (variance pouvant être négative, distribution normale ou pas du paramètre estimé, significativité du test de Fisher, etc) rencontré. De plus, plus de la moitié des firmes innovantes (pourcentage de vente innovante dans le chiffre d'affaires total supérieur à 10%) en 1990 font encore de la R&D dans les années de référence (2000, 2004 et 2008).

Cela montrerait qu'il existe des entreprises qui aiment innover et qui font de la R&D un de leurs principaux objectifs.

Aux fondements théoriques et pratiques de l'innovation Bitcoin



Dans l'histoire des pratiques monétaires, nous assistons en ce moment-même à une rupture avec l'arrivée du Bitcoin.

Odile Lakomski-Laguerre et Ludovic Desmedt nous aident à mieux comprendre le concept même et nous expliquent les fondements théoriques et pratiques de l'innovation Bitcoin.

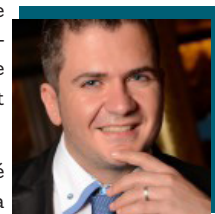
Revenons tout d'abord sur le concept de bitcoin : il désigne à la fois un système de paiement à travers le réseau Internet et une unité de compte utilisée par ce système de paiement. La valeur du bitcoin est déterminée de façon entièrement flottante par l'usage économique qui en est fait. Les règles organisant l'émission monétaire sont quant à elles déterminées uniquement par un code informatique libre ; En tant que système de paiement, Bitcoin se distingue par le fait que son fonctionnement ne requiert pas l'utilisation d'une infrastructure centralisée tenant les comptes des montants détenus afin d'assurer les transactions. Le rôle de garantie et de vérification existe, mais est attribué aux ordinateurs du réseau, l'un d'entre eux "gagant" une somme en bitcoins. C'est une innovation en libre-service et plus de 200 000 bitcoins sont échangés quotidiennement.

L'objet du travail des deux auteurs est d'évaluer le Bitcoin comme une alternative à un ordre monétaire existant. Pour cela, ils se placent dans un cadre institutionnaliste de la monnaie qui explique que la monnaie est avant tout une institution sociale et non une marchandise, qu'elle a une dimension historique et qu'elle représente le pouvoir.

Pour comprendre si le Bitcoin est une innovation monétaire, il s'agit de savoir si il est véritablement une monnaie, en faisant abstraction de l'absence de caractère unique, centralisé, bancaire et souverain que comporte une monnaie classique. La révolution Bitcoin ne se situe pas dans le digital utilisé car presque toutes les transactions sont déjà digitales. Les auteurs rappellent que la fonction essentielle de la monnaie est l'unité de compte. En ce sens, le Bitcoin peut être considéré comme une monnaie. De plus, il possède des normes d'émission et de circulation. Néanmoins, c'est aussi et surtout un actif spéculatif.

Pour les auteurs, on peut assimiler le Bitcoin à une monnaie anti-capitaliste au sens de Schumpeter car la dette n'est pas permise et il n'existe pas de système bancaire de crédit dans le système. On peut aussi considérer que c'est une monnaie anti-État car elle ne dépend pas de l'autorité d'un État. Les auteurs de l'école autrichienne promeuvent le Bitcoin car cette monnaie est présentée comme saine, non inflationniste, promouvant le marché libre et la liberté intellectuelle. Un autre

attribut d'une monnaie est la confiance qu'elle dégage chez les agents économiques. En ce sens, le Bitcoin se veut une monnaie en montrant que le système est robuste et sécurisé.



Matthieu Llorca a continué cette analyse du Bitcoin en posant la question du Bitcoin comme solution innovante face au risque de défaut de la Grèce. La Grèce a un risque de défaut important et doit rembourser ses dettes excessives au 30 juin 2015. Aujourd'hui, la dette grecque s'élève à 315 milliards d'euros. Le défaut de la Grèce entraînerait des conséquences fâcheuses pour l'économie comme la perte de valeur des bons du trésor grecs, une crise bancaire et financière, la sortie de la Grèce de la zone euro et une hausse du coût de la dette pour les pays d'Europe du sud.

Face à ce problème, l'ancien ministre des finances grec, Varoufakis, avait proposé une solution se rapprochant de l'innovation Bitcoin, le Tax Coin. Il s'agit d'un nouveau système de paiement qui permettrait de contourner le système bancaire traditionnel. Le but de cette monnaie est de relancer la demande globale de l'économie pour pouvoir ex-post rembourser la dette à travers les recettes fiscales dégagées. Pour résumer, M. Llorca explique que le but est de « financer la dette d'aujourd'hui avec les recettes fiscales de demain ».

Pour le moment, la Banque Centrale Européenne (BCE) observe et étudie cette possibilité mais n'a pas réagi.

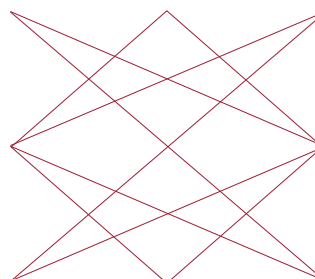


Table ronde : financement du risque de dépendance

Face au vieillissement de la population, dans les pays développés émerge une problématique de prise en charge de la perte d'autonomie. Tour de table sur le financement de ce risque de dépendance.

Intervenants : Pierre Santiperi (assureur MMA), Manuel Plisson et André Masson (chercheurs en sciences économiques).

Le nombre de centenaires sera multiplié par 10 d'ici 2060 selon l'INSEE (Institut National des Statistiques et des Études Économiques), ce qui laisse présager une augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'aide pour accomplir les actes de la vie quotidienne.

En premier lieu, Roméo Fontaine rappelle que les dépenses de prise en charge sont aujourd'hui en France largement socialisées, les dépenses publiques couvrant 75% du coût global de la prise en charge selon les dernières estimations de la Drees.



Les restes à charge n'en demeurent pas moins importants pour les personnes âgées ayant besoin d'une aide dans l'accomplissement des actes de la vie quotidienne. Les dépenses d'hébergement, importantes pour les personnes âgées vivant en institution, ne sont couvertes qu'à hauteur de 28% par des financements publics. Les dépenses médico-sociales sont quant à elles couvertes à hauteur de 83% par des financements publics, mais ce chiffre ne tient pas compte d'un certain nombre de dépenses privées difficiles à observer et des considérables ressources en aide informelle mobilisées. Le risque dépendance expose ainsi une partie de la population à un risque financier catastrophique. L'Etat est conscient de ce risque et s'apprête à voter une loi visant à réduire les restes à charge des ménages : la loi de l'Adaptation de la société au vieillissement. Comme le soulignent les acteurs du secteur, les ressources publiques mobilisées sont cependant relativement faibles. De plus, l'objectif de ces prochaines années sera moins d'augmenter la couverture publique, que de la maintenir à son niveau actuel, ce qui n'est déjà pas garanti au regard du vieillissement de la population. Roméo Fontaine conclut son introduction en mettant en avant le besoin de trouver des solutions de financement innovantes.

Sur cette question du financement du risque dépendance, Manuel Plisson souligne l'énigme de l'assurance dépendance : peu d'assurés malgré un risque financier important. Il rappelle que la dépendance est un risque et non une étape de la vie car 15 % des français connaîtront une période de dépendance lourde dans leur vie.

Ainsi, une demande d'assurance peut exister et être viable. En France, 3 millions de personnes sont couvertes par une assurance de ce type. C'est à la fois beaucoup et peu dans le sens où tout le monde est exposé à ce risque. Ce faible taux d'assurés s'explique peut être par le fait que l'assurance finance une faible part de la dépendance.

Une des premières questions à se poser est la suivante : les gens veulent-ils s'assurer contre la dépendance ? La réponse n'est pas forcément évidente. En effet, on

remarque une forte préférence pour le présent de la part des agents ainsi qu'une aversion au risque. Ces deux caractéristiques jouent dans des sens opposés car l'aversion au risque pousse l'agent à s'assurer quand sa préférence pour le présent l'incite à ne pas acheter d'assurance aujourd'hui. L'auteur remarque également un phénomène de déni chez les agents qui n'envisagent pas ce risque.



Manuel Plisson pose alors la question de rendre obligatoire l'assurance dépendance. Une telle mesure n'est pas anodine et interroge sur sa mise en place.

En effet, on peut y voir une intrusion paternaliste de l'État dans la vie des agents économiques. De plus, cette assurance doit-elle être assurée par le secteur public ou privé ? Enfin, il termine son allocution en expliquant qu'on pourrait imaginer un financement basé sur la richesse immobilière des individus.



André Masson complète l'intervention de Manuel Plisson en exposant les différentes solutions envisageables pour financer l'assurance dépendance.

Il débute son intervention en expliquant que la France est un pays riche d'un point de vue patrimonial, mobilisant ainsi Thomas Piketty. Tout d'abord, il part du constat que les personnes âgées sont de plus en plus propriétaires et qu'à l'inverse les jeunes le sont de moins en moins.

De ce constat, deux solutions concrètes existent pour financer le risque dépendance en France : le viager et le prêt viager. Le principe du viager est simple : la personne vend son bien immobilier contre une rente et en conserve l'usufruit. Le prêt viager est un prêt accordé par une banque qui prend comme garantie le logement de la personne. Ce système ne fonctionne pas car il n'y a pas assez d'acheteurs en viager. La forte décote en viager due à l'augmentation de l'espérance de vie n'incite pas non plus les personnes à vendre leur bien en viager.

Une solution dégagée par M. Masson serait de taxer les patrimoines et les successions plus abondamment afin d'augmenter les recettes fiscales et de pouvoir les allouer à la prise en charge de la dépendance.

La dernière intervention de la journée est donnée par Pierre Santiperi, assureur MMA. Dans un premier temps, il explique que le marché de la dépendance représente 538 millions d'euros en France et est monopolisé par les banques.

D'un point de vue général, l'assurance est une réussite en France, mais pas dans le cas de la dépendance et de la rente viagère. Cela est notamment dû aux risques de long terme qui rendent les agents frileux à l'idée de s'assurer.

Vie doctorale du Labo

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

L'été n'est pas toujours synonyme de vacances... Et pour cause, c'est également le temps des "workshops" et autres "Summer School", qui représentent des jours, voire des semaines de cours intensifs pour nos docteurs en devenir. Coup de projecteur sur 2 des plus studieux séjours de l'été.



Anne-laure Soilly, doctorante au sein de l'équipe de l'Economie de la Santé, s'est rendue à l'université de York au Royaume-Uni afin d'étudier en profondeur les méthodes d'analyse coûts-efficacité pour les technologies de la santé.

Anne-laure a eu l'opportunité de participer à un workshop organisé par le CHE (Centre For Health Economics) de York (GB) dans le cadre de son financement de thèse. Ce workshop s'intitule "Advances methods for cost-effectiveness analysis: meeting decision makers' requirements", et s'inscrit dans le cadre des "York expert workshops in the socio economic evaluation of medicines". Il s'est déroulé du 29 juin au 3 juillet 2015 et a réuni un public très éclectique, de compétences et d'expériences variées et d'origines variées.

Le workshop porte la construction et l'utilisation de modèles de décision en santé lorsque plusieurs stratégies d'intervention se présentent et sont mises en concurrence dans un contexte thérapeutique ou préventif bien défini.

Les présentations ont porté sur les points suivants : problématiques, principes et structurations de modèles, étapes de constructions de modèles, analyses/interprétations des résultats, questions d'incertitude.

Des exercices d'application ont été menés en groupe ou individuellement et portaient sur différentes étapes clés de la construction d'un modèle et d'analyses des résultats.

Cette semaine intensive de formation lui a permis d'approfondir ses connaissances sur les méthodes d'évaluation médico-économique et de creuser davantage les questions spécifiques de fond : le choix du modèle, les choix méthodologiques sous-jacents, la prise en compte de variabilités (liées aux caractéristiques de la population, aux valeurs de paramètres, aux probabilités de transition, etc.).

Le tout en anglais (une bonne expérience pour la pratique de la langue), et dispensé par notamment Mike Drummond, Mark Sculpher, Susan Griffin, Beth Woods, et d'autres chercheurs de renom.



Amaury Poncé Barra et Pierre Voyé, tous deux doctorants au sein de l'équipe des territoires et de l'environnement, ont quant à eux participé à la Summer School de Rome, organisé par The Spatial Econometrics Advanced Institute.

Pour les 2 doctorants, ce fut 4 semaines de cours intensifs qu'ils ont suivis à Rome.

Le but de cette formation était d'apprendre les éléments théoriques de l'économétrie spatiale, ainsi qu'une pratique efficace des méthodes adéquates pour la recherche empirique.

Chaque semaine, des cours théoriques étaient dispensés le matin et des cours pratiques, sur ordinateurs l'après-midi.

La première semaine, Pierre et Amaury ont étudié les fondements des statistiques spatiales (random fields) et l'analyse exploratoire des données spatiales. Ils ont appris à étudier, par exemple, comment travailler avec la dispersion de points sur l'espace ou sur des mesures d'associations spatiales.

La deuxième semaine, ils ont travaillé sur des modèles standard en économétrie spatiale et sur une méthode d'estimation classique (maximum likelihood estimator)

ainsi que sur les tests statistiques spécifiques à déployer dans le cadre spatial. La troisième semaine fut plus difficile, selon Pierre, avec notamment un cours sur les convergences asymptotiques des estimateurs. Ils ont notamment étudié de près l'estimateur des moments généralisés dans le cadre spatial. Finalement, la dernière semaine, ils ont travaillé sur la dimension temporelle.



Outre les cours, ce qui a particulièrement intéressé et plu à Pierre, c'est le caractère international et multiculturel de la Summer School. Pour ses recherches en cours et futures, ces 4 semaines se sont avérées plus qu'utiles. "Cela m'a permis de préparer les fondements théoriques de mes prochains modèles spatiaux ainsi que d'avoir des compétences pour réaliser le traitement empirique de la manière la plus efficace. Je travaille en effet actuellement sur un modèle hédonique spatial".

Vie doctorale du Labo

FORUM DOCTORAL

Le prochain forum doctoral aura lieu le 6 novembre 2015 à partir de 12h30 en salle R10 du Pôle d'Economie et de Gestion.

SOUTENANCE DE THÈSES À VENIR

TIENTAO Aligui

Sujet : Innovation, proximité entre entreprises et croissance économique.

Directeurs de thèse : PICHERY Marie Claude, LEGROS Diego

Financement : Allocataire BQR de l'Université de Bourgogne

Date de soutenance: 07/12/2015

BA Sileymane

Sujet : Econométrie spatiale et évaluation des politiques et évaluation des politiques de développement local: approche institutionnelle.

Directeurs de thèse : BAUMONT Catherine

Financement : Ingénieur d'études contractuel

Date de soutenance: 08/12/2015

PUBLICATIONS

Diop M., « Estabilizacion del sistema financiero aleman mediante el Banca Central, 1876-1914 », Revista Ola

Financiera, 2014, vol.7, no.17.

DE NOUVEAUX DOCTORANTS AU LEDi

Cette année encore, de nouveaux doctorants ont rejoint le LEDi :

• **Laure Wallut** rejoint l'équipe de la Santé et travaille sur le thème : "Analyse économique du déploiement de la télémédecine", sous la direction de S. Béjean et de C. Peyron.

• **Marine Coinon** a rejoint l'équipe de l'Economie des Territoires et de l'Environnement, afin de travailler sur le sujet : "la France urbain rural : concurrence d'usages du sol, préoccupations environnementales et politiques publiques", sous la direction de Rachel Guillain.

• **Anne-Marie Sopoudé Sigui** rejoint également l'équipe de l'Economie des Territoires et de l'Environnement sous la direction de Rachel Guillain. Elle travaillera sur le thème : "La frange urbain-rural dans les territoires de Côte d'Or : concurrence d'usage et politiques publiques environnementales".

• **Marie Germaine MBOME** a rejoint, quant à elle, l'équipe d'Economie de la Santé. Elle effectuera sa recherche sous la Direction de S. Béjean et de D. Sauze, sur le thème :

RÉFÉRENTS DE LA VIE DOCTORALE AU LEDi

- >> **Daouda DRABO** : Daouda.Drabo@u-bourgogne.fr
- >> **Pierre VOYE** : Pierre.Voye@u-bourgogne.fr

Le Ledi au-delà des frontières

C'est une reconnaissance nationale, européenne et parfois même internationale qui conduit les enseignants-chercheurs du LEDi au-delà des frontières afin de présenter leurs travaux de recherche et de partager leur vision auprès de l'ensemble de la communauté scientifique. Chronologie d'une recherche très animée...

• 7 et 8 Juillet 2015

Les inégalités de répartition des médecins spécialistes libéraux sur le territoire en Algérie, Zehnati A.

Evaluation ex-ante et interdépendances territoriales : le cas des communes confrontées à la politique du Grand Paris, Baumont C., Ba S.

52^{ème} colloque annuel de l'ASRDLF, Montpellier SupAgro

• 1-3 juillet 2015, Lyon, France

La coordination des professionnels de santé libéraux. Une évaluation de politique publique en région Bourgogne, 5^{ème} congrès de l'Association Française d'Economie Politique de Lyon, Buttard A. et Gadreau M.

• Juin-Juillet 2015, St Quentin en Yvelines, France

Les tribulations du social au pays de la médecine libérale et des inégalités sociales de santé : quels usages les généralistes font-ils de la position sociale de leurs patients? 6^{ème} Congrès de l'Association Française de Sociologie, Université de St Quentin en Yvelines. Bloy G., Rigal L.

• 22-24 juin, Rennes, France

Can urban economics and mixed neighbourhood be matched: a literature review analysis, 64th annual Meeting of the French Economic Association, Guillain R. et Baumont C.

• Juin 2015, Lausanne, Suisse

Reconfigurations de la médecine générale en France : quels effets sur les pratiques et l'identité professionnelle des généralistes? Congrès de la Société Suisse de Sociologie, Bloy G.

• Mai 2015, Bordeaux

D'une régulation des dépenses à une régulation des soins? Naissance, leviers et effets d'une 'maîtrise médicalisée' des dépenses de santé en médecine générale libérale », Colloque international organisé par le Comptasec « La sécurité sociale : 70 ans d'âge, une idée neuve? », Bloy G.

• 27-28 mai 2015, Université de Paris 2, Paris

Les interdépendances stratégiques dans le processus de constitution des Contrats de Développement Territoriaux du Grand Paris. Une approche par les modèles auto-logistiques, 14^{ème} International Workshop Spatial Econometrics and Statistics, Ba S., Baumont C.

• 20 mai 2015, Montpellier

Médecine personnalisée : questions et enjeux pour les économistes de la santé, Colloque EPPICLIN, Béjean S., Pélissier A., Peyron C.

• 15 au 16 mai 2014, Grenoble

The euro is not the main cause of underemployment in Europe, International Research Workshop: Full Employment in Europe : with or without the Euro, Bailly J.L., Gnos C.

• 16 avril 2015, Fort Myers, Floride, USA

Spatial dependence detection: Location matters but does time matter too? , 31^{ème} annual meeting of the American Real Estate Society (ARES), Legros D., Devaux N., Dubé J.

• 25 avril 2015, Chicago, Illinois.

Spatial econometric modelling for data pooled over time: What consequences for the omission of temporal dimension? A meta-analysis based on real estate data", Legros D., Devaux D., Dubé J., Association of American Geographers

• 19 mars 2015, Grenoble

Libérer l'économie de la dette, de l'industrie bancaire et du pouvoir central ? L'innovation bitcoin, Journée d'étude Innovation Monétaire, CREG, Desmedt L., Lakomski-Laquerre O.

• 20 mars 2015, Paris

SHD et exome : questions et enjeux pour les économistes de la santé, Séminaire Pierre Royer, IHU Imagine, Béjean S., Pélissier A., Peyron C.

• 26 mars 2015, Poitiers, France

Doit-on craindre une diminution du soutien familial destinées aux personnes âgées dépendantes?, Séminaire CRIEF en collaboration , Fontaine R., Arnault L.

• Tucson, Arizona, USA, 18 février 2015

Spatial dependence detection: Location matters but does time matter too?, 54^{ème} meeting of the Western Regional Science Association (WRSA), Legros D., Devaux D., Dubé J.

• 02 au 05 février 2015, Bogota, Colombie

Comparative Views on Banking and Monetary Architectures from the Old to the New World (17th to 19th century), conférence invitée à la First History of Economics Summer School in Latin America (HESSLA), U. de los

Andes, Bogotá, Desmedt L., avec Mehrling P., Wennerlind C., Columbia, N-Y, Cartelier J., Paris-Ouest et Gomez R., Lyon 2

• Février 2015, Université Paris-Est, Paris

Instruments de maîtrise de la croissance urbaine et gouvernance des politiques environnementales, Doctorales ASDLF 2015, Girard M.

• 22-23 janvier 2015, Paris, France

Demande et information dans les tests génétiques : quelles spécificités pour l'économiste? Les événements de l'année en médecine, Economie Médicale, Peyron C. et Pelissier A.

• 9 janvier 2015

La Banque Centrale Européenne et les paiements en zone euro, J.L. Bailly.

• 3-5 Décembre 2014, Université de Picardie, Amiens

Le banquier central : du mutisme à la communication permanente, crise de l'euro, effets discursifs et changements institutionnels : approches transdisciplinaires, Colloque Crise de l'euro, Clevenot M., Desmedt L., Llorca M.

• 12 au 15 Novembre 2014 à Washington (DC),

« Urban Segregation and Unemployment : the cas of Marseille (France) », 61 st NARSC - North American meetings of the RSAI (Regional Science Association International) co-écrit avec Guillain R.

• 20-21 novembre 2014, Zaragoza (Espagne)

"Interactions, knowledge spillovers and growth of European cities : Do geography institutions or international firm networks matter?", 7th Seminar of Spatial Econometrics Jean Paelinck, Baumont C., Guillain R.

• 16-17 Octobre 2014, Chisinau, Republic of Moldova

Austerity measures versus growth: beyond the orthodox viewpoint, The Ninth edition of the International Conference on Theoretical and Applied Economic Practices economic growth in conditions of globalization, Pilkington M.

• 13 Octobre 2014, Caen, France

"Trade Liberalization and Heterogeneous Technology Investments", Ledezma I. et Bas M. Séminaire du centre de recherche en économie et management,

• 4 au 5 septembre 2014, Université de Antwerp (Nederland)

An assessment of the financial sustainability of football clubs and leagues : the case of the french League", Llorca M., 6th European Conference on Sports Economics,

PUBLICATIONS

- Zhenati A., Peyron C. (2015). Les cliniques privées en Algérie : logiques d'émergence et stratégies de développement, Mondes en développement 2/2015 (n° 170), p. 123-140
- Ba S., Baumont C., (2015) Hétérogénéité des interactions et évaluation des effets de traitement. Une approche par les effets de dépendance spatiale, Revue d'Economie Régionale et Urbaine, 2015 (1), p. 5-47
- Bas M., I. Ledezma (2015), Trade Liberalization and Heterogeneous Technology Investments, Review of International Economics, à paraître
- Delbecq B., Guillain R., Legros D. (2015), L'analyse de la criminalité à Chicago : de nouvelles perspectives offertes par l'économétrie spatiale à une question ancienne, Revue d'Economie Urbaine et Régionale, mai 2015, vol. 1-2, p. 251-273
- Irac D., Cette G., Lopez J. (2015). Euro Area Structural Convergence? A Multi-Criterion Cluster Analysis, International Economics 143, p. 1-22
- Katharina Schone., (2015), "Intéactions stra-

tégiques entre communes : le cas des politiques d'urbanisme", Canadian Journal of Regional Science 37 (1), p1-9.

• Legros D., Pichery M-C, Tientao A. (2015), Technology Spillover and TFP Growth : a Spatial Durbin Model, International Economic Journal, à paraître

• Xavier Bradley., ouvrage collectif (2015), "Bank of act 1844", The Encyclopedia of Central Banking, Edward Edgar, Cheltenham

• Llorca, M. (2015), Challenges à relever pour la politique budgétaire en Amérique latine en matière de stabilisation et de redistribution, Cuadernos de Economía, Special Issue « Fiscal policy »

• Bunel M., Petit P. et Y L'Horty (2015) Discrimination based on place of residence and access to employment", Urban studies first published on January 8 2015, p. 1-20.

• Lebon I., F. Chantreuil, F. Gavrel, M. Bunel et J-P. Guironnet, Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique, rapport

pour la DGAFP, septembre 2014.

• Bunel M., E.Ene, Y L'Horty et Petit P., (2015) "Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi", Revue économique, à paraître.

• Cette C., Lopez J., Mairesse J. (2015) "Upstream Product Marketing Regulations, ICT, R1D and Productivity", Review of income and Wealth, à par

• Da Silva N., Gadreau M., (2015) "La médecine libérale en France. Une régulation située, entre contingence et déterminisme, La revue de la Régulation

• Fizaine F., Court V. (2015) "Renewable electricity technologies and metal depletion: a sensitivity analysis using EROI, Ecological Economics, Volume 110, pp. 106-118

• Dubé J., Legros D., (2015) "Modeling Spatial Data Pooled over Time : Schematic Representation and Monte Carlo Evidences, Theoretical Economics Letters, Vol.5n.1 Pages 132-154

➕ RETOUR SUR...

La journée thématique : les ségrégations urbaines

Le 16 décembre dernier, la veille de l'annonce ministérielle des établissements placés dans les Réseaux Ambition Réussite (RAR), Rachel Guillain (LEDI) et Sophie Legras (CESAER) ont organisé une journée thématique sur les « ségrégations urbaines ».

Cette journée s'inscrivait dans une dynamique de recherches sur les inégalités dans les territoires. Elle a bénéficié du soutien du PUCA-Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie dans le cadre du programme « Approches Economiques des Dynamiques Urbaines » et du Conseil Régional de Bourgogne dans le cadre du programme de recherche PARI SHS « Attractivité des Territoires ».

Un ensemble de réflexions sur la ségrégation ont fait précédemment l'objet de publications dans un numéro spécial de la Revue Economique (2013) intitulé « Ségrégation spatiale, nouvelles approches, nouveaux résultats », coordonné par Catherine Baumont et Rachel Guillain. Les contributions analysent par quels mécanismes - tri spatial, interactions et effets de voisinage - se forment les phénomènes de ségrégation spatiale, pour mieux en préciser les conséquences économiques en termes d'inégalités, d'échecs scolaires, de polarisation de la pauvreté, de construction de logements sociaux, de choix de localisation résidentielle ou de capitalisation immobilière.

Dans le prolongement de ces recherches, la journée thématique a abordé la question de la ségrégation sous l'angle des politiques zonées. Six contributions ont été présentées. Catherine Baumont et Rachel Guillain (LEDI, Université de Bourgogne) ont posé la question de la compréhension des mécanismes de transformations socio-économiques des quartiers en difficulté par les politiques publiques ciblant ces territoires. Elles ont montré que l'amélioration des conditions résidentielles est un facteur d'amélioration des conditions des quartiers mais que les équilibres de mixité restent des configurations urbaines très fragiles. Le bien-fondé des politiques de renouvellement urbain doit alors être réinterrogé à travers ses retombées économiques et sociales pour la ville.



Manon Garrouste (INED, Université de Paris I Panthéon-Sorbonne, CREST) et Laurent Davezies (CREST) montrent que les politiques d'éducation RAR génèrent un phénomène de stigmatisation des Zones Urbaines Sensibles. Grâce à une méthode de régressions sur discontinuités mobilisée sur des données individuelles géocodées, ils alertent sur un possible renforcement de la ségrégation causé par des mobilités résidentielles liées à des stratégies d'évitement d'établissements.

Mathieu Bunel (LEDI, Université de Bourgogne) et Elisabeth Tovar (Economix, Université Paris-Ouest Nanterre la Défense) analysent la variation de l'accès aux emplois disponibles et la durée de chômage. Leur étude préliminaire montre l'importance de considérer l'accessibilité des populations sur l'agglomération lyonnaise.

Matthieu Solignac (Sciences Po, Département d'économie) et Maxime Tô (University College of London, Department of economics) étudient l'impact du voisinage sur les chances d'accès à l'emploi pour les jeunes. Ils détectent un effet positif des conditions locales d'emploi sur le potentiel d'entrée sur le marché du travail.

Fanny Alivon et Rachel Guillain (LEDI, Université de Bourgogne) étudient l'effet de la structure spatiale de Marseille sur le chômage. Il s'agit d'étudier l'hypothèse avancée en économie urbaine selon laquelle le lieu de résidence influence la probabilité d'emploi. Les résultats corroborent cette hypothèse : résider dans une zone déprimée économiquement augmente la probabilité d'être au chômage.

Thierry Mayer (Sciences-Po, CEPII, CEPR), Florian Mayneris (Université catholique de Louvain, IRES, CORE) et Loriane Py (Banque de France, Paris School of Economics et Stockholm University) examinent l'impact de la politique des Zones Franches Urbaines (ZFU). Si leurs conclusions sont positives puisque des entreprises s'installent dans les zones ciblées, elles sont à nuancer. En effet, elles sont principalement le résultat de comportements opportunistes pour bénéficier des avantages fiscaux (re-localisation) et les résidents ne bénéficient pas des opportunités d'emploi.

🔍 CONTACT

LEDi - Laboratoire d'Économie de Dijon
UMR 6307 - CNRS - uB
Pôle d'Économie et de Gestion
2 boulevard Gabriel
BP 26611
F-21066 DIJON CEDEX
secretariat.ledi@u-bourgogne.fr
Tél : 03 80 39 54 41
Fax : 03 80 39 54 43

ledi.u-bourgogne.fr



Pour toute information complémentaire :

Rachelle Petit
Chargée de Communication Scientifique
Tél : 03.80.80.39.54.41
Mail : rachelle.petit@u-bourgogne.fr